

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :
Pharmacie De Michelena à Courpière
au 04 73 53 05 81

Du samedi 1er août à 19 heures au
lundi 3 août à 9 heures.

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :
Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury – Berry : Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreaux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de
ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie,
bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMOREUEURS :
Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou
06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06 09 66 84 46

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.
samedis de 8h à 12h

MISSION LOCALE :

Hanane HASSANI reçoit les lundis toute la
journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou
06.48.27.47.24

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les
extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les
mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au
04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons
sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30
et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque
mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09 71 10 39 60

CPAM : A partir du 16 juillet - Permanence
le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16 h 30.
fermé en août

CAF : Saison estivale : 8 juillet, 19 et 26 août de 9h à 12h
et de 13h30 à 15h30. 0810 25 63 10
www.caf.fr

Permanence assistante sociale (CARSAT
Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque
mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,
Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les
mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA,
17 avenue de la Gare à Courpière

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h
et de 14h à 16h, jeudi de 9h à 11h
Fermeture du lundi 20 juillet au vendredi 31
juillet et du lundi 17 août au lundi 31 août inclus
Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de
14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau
n°1. ☎ 04 73 51 14 20

PERMANENCES CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX

1er et 3e vendredi du mois de 10h à 12h
Locaux sociaux - Place de la Victoire à
Courpière (près de la bibliothèque
municipale)

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 30/2015 Semaine du 30 juillet au 6 août 2015

Le prochain bulletin (numéro 31) paraîtra le jeudi 27 août 2015.

Pas de parution les jeudis 6, 13 et 20 août 2015

Bonnes vacances à tous !

● ARRETE PREFECTORAL N° 15 – 00752 DU 21 JUILLET 2015 CONCERNANT LES MESURES DE LIMITATION DES USAGES DE L'EAU

Article 1 : Mesures départementales de limitation des usages de l'eau

Sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme, les usages de l'eau suivants sont **interdits** sauf si l'eau provient de réserves constituées préalablement (réserves de substitution, citernes d'eau de pluie) :

- Arrosage des aires de jeu, des terrains de sports et des greens de golfs de 8h à 20h ;
- Arrosage des jeunes plants ligneux (plantation de moins d'un an) et des massifs de fleurs de 8h à 20h ;
- Arrosage des jardins potagers de particuliers de 8h à 20h ;
- Arrosage des autres espaces verts et jardins ornementaux ;
- Remplissage des piscines individuelles et renouvellement de l'eau, hors première mise en eau des bassins en construction ;
- Lavage des véhicules, hors des installations spécialisées équipées de recyclage d'eau, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou une obligation technique (bétonnière..) ;
- Arrosage des voies publiques, hors situation d'urgence justifiée notamment par un souci de salubrité publique ;
- Manœuvre des bouches/bornes incendie sauf exercices de sécurité indispensables ;
- Fontaines et jets d'eau alimentés par le réseau d'eau potable sans recyclage ;
- Nettoyage de bâtiments, hangars, locaux de stockage (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour raisons sanitaires).

Article 2.2 : Zone hydrographique de la Dore : Courpière est concernée

Les mesures de limitation des prélèvements et d'évitements des pollutions s'appliquent sur la zone hydrographique « Dore » :

- Le remplissage des plans d'eau, d'étangs ou de citernes est interdit ;
- La vidange des plans d'eau ou étangs est interdite ;
- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) disposant d'un plan de crise validé par l'administration doivent mettre en œuvre les dispositions prévues dans ce plan ;
- Tous les autres prélèvements dans le milieu naturel (cours d'eau, plans d'eau et nappes), sont interdits de 8h à 20h.

Sauf

- Les prélèvements d'alimentation en eau potable ;
 - Les prélèvements, effectués pour du maraîchage ou de l'horticulture, donnant lieu à une irrigation au goutte à goutte ou équivalent ;
 - Les prélèvements effectués dans les réserves constituées (avant l'alerte) ;
- Ceux indispensables à la salubrité, c'est-à-dire l'abreuvement du bétail et l'alimentation en eau des bassins des piscicultures ;
- Les prélèvements en cours d'eau donnant lieu à un rejet équivalent dans le même cours d'eau dans le respect des débits réservés ;
 - Si un tour d'eau a été organisé par bassin-versant ou sous bassin par un groupe d'agriculteurs ou entre Associations Syndicales Autorisées avec des modalités d'organisation connues et validées au préalable par l'administration, conduisant à minima à une réduction de 50% du débit prélevé.

Article 3 : Durée de mise en œuvre

Les mesures prévues s'appliquent du 21 juillet 2015 au 30 septembre 2015

Article 4 : Mesures de police

Des poursuites pénales pourront être engagées contre tout contrevenant au présent arrêté, en application des articles L.173-1 à L. 173-12 du code de l'environnement.

Infos Municipales

● PERMANENCE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00 à partir du 1er juillet

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30, sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : sur rendez-vous après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit sur rendez-vous après 16h.

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Xavier GOSSELIN, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO : les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Le mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

CCAS

lundi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30, le Mardi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le jeudi : 8h30 - 12h et fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le Mardi 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

DECHETERIE

Ouverture de la déchèterie (horaires du 01/04/2015 au 31/10/2015) : Lundi de 14h à 18h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

● INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : INFORMATIONS PRATIQUES

Les électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales et qui désirent voter pour les élections régionales des 6 et 13 décembre prochains peuvent s'inscrire en Mairie **jusqu'au 30 septembre 2015, délai de rigueur.**

● AVIS AUX ASSOCIATIONS

1 – Les associations qui souhaitent participer au forum des Associations du 5 septembre 2015 et qui ne sont pas encore inscrites sont priées de le faire avant la fin du mois de juillet.

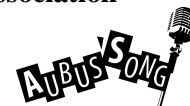
2 – Les imprimés de demande de subvention du Conseil Départemental pour l'année 2015 sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

● AUBUS' SONG - RAPPEL

L'association Aubus'song organise le 22 août 2015, à partir de 18 heures, la 3^{ème} édition du festival de musiques actuelles sur le site du Lac d'Aubusson.

Pour faciliter l'accès des jeunes de Courpière au Festival, l'association s'engage à accorder :

- La gratuité du festival pour les jeunes de 14 à 18 ans
- Un tarif réduit pour les +18 ans (10€ au lieu de 15 €)
- La gratuité pour les jeunes de + 18 ans s'ils ont travaillé bénévolement sur le site du festival (pour devenir bénévole, contacter le 06 68 81 05 60)



Transport des jeunes de Courpière :

La Mairie mettra à disposition des minibus pour assurer gratuitement le transport des jeunes de la Commune. Ils doivent venir s'inscrire préalablement à l'accueil de la mairie de Courpière jusqu'au **vendredi 14 août**, délai de rigueur.

Ils devront présenter une carte d'identité et, pour les mineur(e)s, l'autorisation parentale fournie par la mairie dûment remplie et signée.

Renseignements au 04 73 53 01 21

Attention, places limitées !



● PERMANENCES ESTIVALES - LOCAUX SOCIAUX

- PERMANENCES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

2 permanences sont prévues :

Le 19 août et le 26 août de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 15h30

- CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

A partir du 16 juillet - Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16 h 30 - Fermée en août

PERMANENCES DU CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT (CAUE)

Pas de permanence du CAUE en août. Reprise le mercredi 2 septembre après-midi sur rendez-vous au 04 73 53 24 71.

Infos Associatives

● SOCIETE DE CHASSE

Remise des cartes sociétaires le dimanche 9 août de 9 heures à 12 heures au bar de Mme Verdier à Lagat.
Se munir du permis de chasse validé et de l'assurance.

Le Président

● PETANQUE DE LIMARIE

Concours de pétanque en doublettes
Le mardi 11 août 2015 au plan d'eau d'Aubusson
Ouvert à tous – en 4 parties

Engagement 10 euros par équipe à partir de 14 heures
Début du concours à 15 heures.

● BROCANTE DE LIMARIE

Dimanche 23 août 2015 à partir de 7 heures
16^{ème} Brocante Vide-grenier au village de Limarie
Vente de pains cuits au four du village avec animation
de la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain
Restauration – Buvette – Animation

Emplacement : 1 € le mètre linéaire

Renseignements : 06 80 12 20 80 ou au 06 89 32 50 67

● SPECTACLE DE FIN DE STAGE DU THEATRE D'ULYSSE DU 29 ET 30 AOUT 2015 : 9^{ème} ANNEE

Cette année encore les ateliers d'Ulysse organisent un stage en résidence à Courpière.

Cette compagnie parisienne dont notre compatriote Françoise Vignal suit les ateliers dans la capitale revient chaque seconde quinzaine d'août faire un stage de réalisation dans la commune où elle est accueillie dans la salle d'animation du centre ville.

Il s'agit d'un travail de mise en scène très intense puisqu'un spectacle doit en sortir en deux semaines. Les participants sont rompus à cet exercice et la plupart reviennent chaque année. Après avoir monté Prévert, Courteline, Molière ou Dubillard, c'est cette année René de Obaldia, récemment entré à l'Académie française qui est l'auteur retenu.

L'équipe retenue présentera « Innocentines » recueil plein de drôleries, de grâce et de fantaisie.

Les représentations auront lieu le **samedi 29 août à 20 h30** et le **dimanche 30 août à 15 heures** à la **salle d'animation**.

Spectacle gratuit.

● ARC-EN-CIEL

vous invite à l'exposition de tableaux consacrés cette année à certaines maisons de Courpière qui témoignent de son riche patrimoine.

au Bureau d'information touristique de Courpière
En juillet et août

Entrée gratuite aux heures d'ouverture du bureau

● SECOURS CATHOLIQUE

La permanence du Secours catholique sera fermée durant le mois d'août.

Réouverture le mardi 1^{er} septembre de 10 heures à 11 heures

● 10^{ème} ANNIVERSAIRE DU CONCERT « FLUTE-HAUTBOIS EN LIVRADOIS » EN HOMMAGE AUX COMPOSITEURS AUVERGNATS LE SAMEDI 15 AOUT 2015 A 18H A L'EGLISE DE COURPIERE EN CENTRE-VILLE

L'église de Courpière accueillera un concert exceptionnel qui devrait séduire tous les mélomanes attachés aux traditions musicales de notre région. Sous le titre « *Chants d'Auvergne* », le Festival « Flûte-hautbois en Livradois », qui fête cette année son dixième anniversaire, entend rendre hommage aux compositeurs auvergnats au travers de trois d'entre eux : Georges Onslow, Emmanuel Chabrier, Joseph Canteloube.

Ce concert explorera des œuvres instrumentales et vocales de ces musiciens. De Onslow qui fréquenta, tout près de Courpière, le château d'Aulteribe dans les années 1840, sera joué l'unique quintette à vents de ce compositeur qui se consacra surtout aux quatuors et aux quintettes à cordes (il en composa 70 au total !). Malgré la consonance anglaise de son nom, Onslow est un authentique auvergnat : né et mort à Clermont-Ferrand, il resta toute sa vie attaché à cette ville dont il épousa constamment la vie musicale.

Emmanuel Chabrier, quant à lui, est né à Ambert, et toute son œuvre est marquée par l'influence de la musique populaire de l'Auvergne. Lors du concert, outre certaines de ses mélodies, on découvrira une œuvre aussi rare que séduisante : Sa *Suite pastorale* pour instruments à vents tant goûtée de Ravel et de Debussy.

Le troisième compositeur inscrit au programme, Joseph Canteloube traduit dans presque toutes ses œuvres l'amour qu'il porte aux traditions musicales de sa terre natale. Durant trente ans, il collecta de nombreux chants traditionnels d'Auvergne à partir desquels il constitua son très célèbre recueil : *Chants d'Auvergne* (1922) dont seront données plusieurs mélodies lors du concert.

Ce concert rassemblera une riche palette de musiciens : c'est un Ensemble de Hambourg, l'Ensemble Arabesque, né dans le Festival du même nom, qui interprètera les œuvres instrumentales.

On relèvera ici une belle coïncidence dont la musique a le secret : c'est en effet à Hambourg que George Onslow dut s'exiler, avec son père chassé par le Directoire, en 1798 ; il y resta deux ans. La place de musiciens de cette ville du nord dans l'hommage rendu à Onslow prend donc ici un sens tout particulier.

C'est la toute jeune et talentueuse soprano allemande, Maria-Isabella Jung, qui aura la belle et difficile tâche de transmettre tout le lyrisme et toute la saveur des pièces de Chabrier et de Canteloube.

Les réservations pour ce concert peuvent se faire au bureau d'information touristique de Courpière à partir du 1^{er} août
(tél : 04.73.51.20.27/ animation.tourisme@pays-courpiere.fr)

Infos Diverses

● MESSES SAINT-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 1er août - 18h30 à Cunlhat
Dimanche 2 août - 9h30 à Vollore-Ville
10h30 à Courpière
11h à Sainte-Agathe

● A SAVOIR

- **Michèle Parfumerie - Institut de beauté** vous informe de ses congés du samedi 25 juillet au lundi 24 août inclus.

En vous souhaitant de belles vacances, à bientôt.

- **Bar du Capricorne** - changement d'horaires : ouverture de 6h30 à 14h.

Le bar vous remercie pour votre compréhension.

- **De Feuilles en Fleurs** : la boutique vous informe de ses congés du 1^{er} au 15 août 2015.

Bonnes vacances. A bientôt. Valérie

Le KIOSQUE A PIZZAS vous informe : **OUVERT tout l'été de 11h30 à 13h30 et 17h30 à 21h30.**

Pensez à réserver le plus tôt possible, surtout le week-end. Tel: 04 73 51 84 20

www.facebook.com/kiosque.a.pizzas.courpiere

- **Atelier FIMO à la mercerie Gourcy** - 12 av. Henri Pourrat - 04 73 51 20 09 de 14 h à 17 h du 21 juillet au 8 août 2015 et du 18 août au 29 août 2015. Du mardi au samedi - cours à la demande sur inscription (minimum 3 personnes).

- **OFFRE D'EMPOI** : à temps partiel ou temps complet - **la Distribution du nouvel annuaire « pages jaunes 2015 »** du 14 septembre au 16 octobre 2015 - Vous devez avoir une voiture et le permis B, un téléphone et connaître votre secteur. Appelez le 02 48 64 61 87.

● A LOUER

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer** T3 place de la Victoire, très bon état, libre au 1er août - Tél : 06 80 12 20 80

- **A louer** 2 studios duplex 30 m² - centre ville - état neuf dans parc fermé et sécurisé - gaz de ville individuel - 2 places de parking dans parc - le 1^{er} libre de suite - le second libre au 1^{er} septembre.

Tél : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57

- **A louer** T3 refait à neuf - 3 pièces de 84 m² + terrasse de 16 m² - centre ville - cuisine américaine - salon - 2 chambres - couloir - SDB - douche italienne - WC séparé - VMC. Loyer 450 € + 35 € de charges.

Tél. : 06 11 85 78 12

● CINEMA LE REX : 04 73 53 19 72

Les Profs 2 : comédie (1h32) - France 2015
Les pires profs de France débarquent en Angleterre pour une mission ultra secrète.

Les Minions - USA 2015 - animation - (1h31)
Trois petits personnages jaunes (organismes monocellulaires) se lancent dans un palpitant voyage.

Séances :

Vendredi 31 juillet à 20h30
Lundi 3 août à 20h30

Séance :

Mercredi 5 août à 18h

● LES TRAINS DE LA DECOUVERTE - AGRIVAP

vous invitent à découvrir le paysage d'une manière inhabituelle au départ de Courpière

Les mercredis du 22 juillet au 26 août 2015

COURPIERE / AMBERT / LA CHAISE-DIEU

Départ de Courpière à 10 heures - arrivée à La Chaise-Dieu à 12h30

Temps libre pour visiter l'Abbaye, le village ou faire une balade.

Départ de la Chaise-Dieu à 16 heures - arrivée Courpière à 18h30.

Adulte AR 22 € - Enfant AR 17 € - forfait famille 70 €

Les mardis du 4 au 25 août 2015

COURPIERE / OLLIERGUES

Départ de Courpière à 15 heures - arrivée à Olliergues à 15h30

Temps libre pour visiter la ville, le musée...

Départ d'Olliergues à 17h30 - arrivée Courpière à 18h30.

Adulte AR 12 € - Enfant AR 8 € - forfait famille AR 36 €

Renseignements et billetterie sur agrivap.fr au ou bureau d'information touristique de Courpière



● INEDIT ET ORIGINAL : DECOUVREZ LIVRADOIS-FOREZ EN MODE DOUCEUR GRACE AUX VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Depuis l'an passé, il est possible de louer des vélos à assistance électrique en pays de Courpière, mais cette année une offre spécifique vous a été réservée afin de faire connaître et apprécier cette activité. Les lundis 27 juillet et 10 Août, il sera possible de louer ces vélos au tarif préférentiel de 20 €/pers. la journée et de bénéficier de plein d'avantages offerts par les prestataires locaux situés le long du parcours. Les horaires sont libres.

Le lundi 27 juillet : départ à Vollore-ville au camping de la plaine : parcours : Le Grün de Chignore (26.5 km - 740 m de dénivelé).

Le lundi 10 Août : départ à St Flour l'étang : parcours : Les contreforts du Livradois (23.5 km - 330 m. de dénivelé)

La différence avec un vélo de route ou un VT, c'est bien sûr l'assistance électrique qui permet de modérer votre effort au point que vous aurez l'impression que le Livradois-Forez s'est d'un seul coup aplani.

Il est possible de directement réserver, grâce à la billetterie en ligne : www.vacances-livradois-forez.com. Renseignement : Point d'information Touristique de Courpière : 04 73 51 20 27

● ANIMAUX PERDUS

Chienne Border Collie appelée DYLA - oreilles plutôt pendantes - 3 pattes blanches et 1 arrière pied noir. Appelez M. Joël Chevalier au 04 73 82 45 58

● ETAT-CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à Jean-Louis DEPPENN et Christelle THOBOIS mariés le 25 juillet 2015.

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Marie-Madeleine BANCHEREAU épouse GERVAIS décédée le 18 juillet 2015

- Andrée FROMENTIN veuve SERRA décédée le 21 juillet 2015

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 30/2015